

CONDUITE A TENIR PAR LE SALARIE EN CAS DE CONTACT A RISQUE...

(exposé au COVID-19 en l'absence de mesures de protection efficaces pendant toute la durée du contact)

Je suis informé(e) par téléphone ou SMS par la CPAM ou l'ARS que j'ai été en contact proche avec une personne malade du Covid-19

Je suis sur mon lieu de travail :

- Je porte un masque.
- Je préviens mon employeur.
- Je rentre chez moi pour m'isoler.

Je suis à mon domicile :

- Je reste chez moi, je ne me rends pas sur mon lieu de travail.
- Je préviens mon employeur.

1. Je m'isole chez moi, je respecte les gestes barrières et je porte un masque.
2. Je prends rendez-vous en laboratoire pour un dépistage selon l'avis de mon médecin traitant **7 jours après le dernier contact** avec la personne malade (pas avant car si le test est réalisé trop tôt, il peut être négatif même si je suis infecté).
3. Mon employeur peut me proposer du **télétravail**. Si cela n'est pas possible, un arrêt de travail pourra m'être délivré par mon médecin traitant, l'Assurance Maladie ou je peux m'autodéclarer en ligne sur le site **declare.ameli.fr**

Je passe un test de dépistage en laboratoire

Mon test est positif

 Parlez-en à votre Médecin du Travail

4. Je liste les personnes avec qui j'ai été en contact au cours des 48 heures précédant l'apparition des symptômes (famille, amis, collègues, clients, fournisseurs...) ou au cours des 7 derniers jours si je suis asymptomatiques. J'en informe mon médecin traitant.
5. L'Assurance Maladie m'appellera pour confirmer ou compléter la liste des personnes avec qui j'ai été en contact, pour les prévenir et les faire tester.
6. **Je poursuis mon isolement encore 7 jours après la date du test**, je surveille ma santé et l'apparition de signes cliniques.

Mon test est négatif

4. Je rappelle mon médecin traitant et je respecte ses consignes.
5. Je peux être amené(e) à refaire un test 7 jours après la guérison du malade si je vis sous le même toit que lui.
6. Dans tous les cas, **je reste isolé jusqu'au 7^{ème} jour** après mon dernier contact avec la personne malade. Je peux ensuite reprendre le travail en continuant d'appliquer les gestes barrières.

Vous avez reçu les résultats de votre test de dépistage...

↓
J'ai des symptômes ou ils apparaissent pendant mon isolement

Voir notre fiche :

« Conduite à tenir par le salarié en cas d'apparition de symptômes »

7. Je prends contact avec mon médecin traitant et je suis ses consignes.
8. Si mes symptômes s'aggravent, j'appelle le 15.
9. Je m'isole jusqu'à ma guérison complète, pour **une durée minimale de 7 jours** avec 48 h sans fièvre.
10. Je reprends le travail en continuant d'appliquer les gestes barrières.

↓
Je n'ai pas de symptôme

7. Je peux mettre fin à mon isolement.
8. Je reprends le travail en continuant d'appliquer les gestes barrières.

En savoir plus :

https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/fiche_detaillee_-_je_suis_un_contact_a_risque.pdf